

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/10/2024  
Reçu en préfecture le 10/10/2024  
Publié le 14/10/2024  
ID : 974-249740101-20241010-2024\_109\_BC\_5-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 9  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 3

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_109\_BC\_5**  
*Protocole transactionnel relatif au  
paiement par le Territoire de l'Ouest,  
des prestations intellectuelles  
effectuées par [REDACTED] sur  
l'étude d'aménagement de la zone  
arrière portuaire*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Philippe LUCAS

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 13

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
1 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/10/2024

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Mélissa COUSIN

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2024**

**AFFAIRE N°2024 109 BC 5 : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL RELATIF AU PAIEMENT PAR LE TERRITOIRE DE L'OUEST, DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES EFFECTUÉES PAR [REDACTED] SUR L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE ARRIÈRE PORTUAIRE**

Le Président de séance expose :

Cette étude se décompose en 3 phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : état des lieux de ce que sera la ZAP à la fin de son occupation ;
- 2<sup>ème</sup> phase : contraintes et opportunités découlant du diagnostic et du contexte législatif et réglementaire ;
- 3<sup>ème</sup> phase : le bureau d'étude proposera 3 scénarii de principes d'aménagement de la zone.

Les phases 1 et 2 ont été présentées en Comité de Pilotage le 20 juin 2017, la phase 3 en Comité de pilotage le 3 mars 2021. Un dernier Comité Technique a été organisé par le GIP Ecocité le 29 mars 2022. L'ensemble des livrables et plans ont été fournis au TCO, qui a certifié le service fait.

Le montant de la facture du solde de l'opération, qui concerne la révision de prix est de **4 925,10€ HT** soit **5 343,73€ TTC**. Cette facture a été rejetée à deux reprises par le Comptable Public, au motif qu'elle ne respecte pas la périodicité de révision de prix, qui devait être faite de manière trimestrielle.

[REDACTED] n'ayant pas la possibilité de régulariser *a posteriori* cette périodicité de révision de prix de manière trimestrielle et ayant néanmoins réalisé l'ensemble de la prestation prévue au marché, il est proposé un protocole transactionnel afin de solder ce marché.

Les deux parties acceptent réciproquement la renonciation de tout recours l'une envers l'autre.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/09/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/08/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- APPROUVER le protocole transactionnel relatif au paiement par le TCO du solde des prestations intellectuelles effectuées par [REDACTED] sur l'étude d'aménagement de la zone arrière-portuaire sur la commune de Le Port pour un montant de :**

**4 925,10€ HT** (quatre mille neuf cent vingt-cinq euros et dix centimes Hors Taxes) soit **5 343,73€ TTC**  
(cinq mille trois cent quarante-trois euros et soixante-treize centimes Toutes Taxes Comprises)

**- AUTORISER le Président à signer tous les actes nécessaires relatifs à cette affaire**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a graphic element resembling a bird or a wing to the right.

ID : 974-249740101-20241010-2024\_109\_BC\_5-DE